



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

2^e séance du mardi 13 septembre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Denise Gemesio et consorts « *Infirmières en milieu scolaire : pour une meilleure reconnaissance du métier* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte :

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal invite la Municipalité à digitaliser les dossiers des élèves, afin de s'assurer de leur meilleure conservation. ».

et la résolution de M. Matthieu Carrel, disant :

« Le Conseil communal invite la Municipalité à garantir des outils RH adaptés aux besoins de la profession, notamment en produisant un cahier des charges et en s'assurant que le pointage des heures permette d'enregistrer le travail effectué. »

et la résolution de Mme Maurane Vouga

« Le Conseil communal invite la Municipalité à mieux prendre en considération les besoins spécifiques des élèves des établissements spécialisés, notamment en prévoyant de la formation continue pour les infirmières et en s'assurant que celles-ci aient la disponibilité nécessaire. »

et la résolution de Mme Maurane Vouga

« Le conseil communal invite la Municipalité à s'assurer que des moyens de suppléances efficaces soient renforcés respectivement mis en place en cas d'absence prolongée d'une infirmière. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi treize septembre deux mille vingt-deux.

La présidente :



La secrétaire adjointe :